

ESTRAN

Projet Estran 7

Avril 2018



Sommaire

Le projet	p.3
La préfiguration	p. 4
La reprise des fondamentaux	
Les nouveautés	
La structuration	p. 8
Coordination du dispositif	
Production des films Estran 7	
Les éléments clés	p. 10
Le concours	p. 11
Public cible	
Sélection des projets en deux temps	
Modalités de candidature	
Le parcours de création accompagnée	p. 13
Formation professionnelle des auteurs lauréats	
Transmission des savoirs et réseau professionnel	
Temps collectifs impliquant les producteurs émergents	
L'ouverture aux autres régions	p. 16
La calendrier	p. 17
Les partenaires envisagés	p. 18
Annexes	p. 19

Le projet

À la fin des années 90, l'association Côte Ouest, porteuse du Festival Européen du Film Court de Brest, imaginait ESTRAN, un dispositif permettant à des auteurs sélectionnés sur concours de scénario de participer à des temps de formation et de résidences pour trouver ensuite un producteur.

En 2012, après 5 éditions de ce concours, Côte Ouest recentre ses activités sur la diffusion. Les professionnels réunis au sein de Films en Bretagne s'emparent alors du projet.

C'est fin 2014 que la nouvelle mouture se lance. ESTRAN 6 est conçu comme incubateur de projets et de talents, s'inscrivant pleinement dans les **enjeux de développement de la filière fiction en Bretagne**. Le dispositif vise à l'aboutissement de 4 premiers ou second films de fiction courte, développés dans un cadre de formation et de transmission des savoirs. Il devient un parcours de création accompagnée bénéficiant à 4 jeunes auteurs et 4 producteurs émergents. L'enjeu est non seulement de repérer et d'accompagner de jeunes auteurs-réalisateurs dans leur processus d'écriture et de réalisation mais aussi de former une nouvelle génération de producteurs récemment installés en Bretagne, en leur donnant l'occasion de produire, accompagnés par des pairs expérimentés, les projets lauréats du concours.

En 2017, et alors que les 4 films issus d'ESTRAN 6 entament une phase active de diffusion (*voir Annexe page 19*), Films en Bretagne souhaite s'appuyer sur l'expérience ESTRAN 6 pour opérer **un nouveau dispositif de création accompagnée**, à même de poursuivre ce travail fondamental de repérage des jeunes talents d'auteurs et de prendre part au renouvellement de la création, des compétences et des savoirs-faire en Bretagne.



La préfiguration

Le projet ESTRAN 7 a été conçu à l'aune des **éléments de bilan d'ESTRAN 6** et en considérant **l'évolution du contexte** régional et national. Depuis ses origines, ESTRAN repose avant toute chose sur la nécessité de créer les conditions favorables au **renouvellement des talents en Bretagne**. Dans la dynamique actuelle de **développement d'une filière fiction d'initiative bretonne**, repérer et accompagner les jeunes auteurs est plus que jamais indispensable.

La reprise des fondamentaux

- La force du collectif

La nature même de Films en Bretagne a permis de fonder ESTRAN sur une **dynamique collective**, reposant sur du tutorat, de la **transmission des savoirs et du partage de pratiques**. Jugés bénéfiques, constructifs et bien trop rares par les producteurs expérimentés eux-mêmes, ces temps de travail collectifs, demeureront le socle d'ESTRAN 7. Ils seront coordonnés par Films en Bretagne et impliqueront les lauréats comme leurs producteurs. Organisés en adéquation avec le calendrier des sessions de formation et celui de la production, ces temps se dérouleront sous forme de réunions thématiques (mise en scène / workflow / équipe technique...), ou de résidences de travail (notamment autour des scénarios).

- L'écriture à contraintes

Quel que soit leur parcours, les auteurs - jeunes comme expérimentés - sont unanimes : le court métrage représente le format le plus favorable à l'émergence, parfaitement adapté pour faire ses premières armes. De la même façon, la plupart considère les contraintes (durée, nombre de personnages principaux, de lieux de tournage...) comme source d'inspiration et de créativité. Ce cadre réglementé est par ailleurs le seul garant du respect d'une enveloppe budgétaire préalablement calibrée par les partenariats obtenus.

- La formation professionnelle

Parce qu'ESTRAN se pense comme un dispositif propice au renforcement des compétences des jeunes créateurs et producteurs en Bretagne, la formation professionnelle est un jalon essentiel du parcours.

Organisme de formation depuis 2012, Films en Bretagne mettra en oeuvre une à deux sessions de formation spécialement conçues pour s'intégrer au dispositif et s'adapter au parcours de création et de production des lauréats. Les sessions s'inscriront dans le programme annuel de formation de Films en Bretagne et seront de ce fait ouvertes à d'autres professionnels que les seuls lauréats.

- La mise en réseau des professionnels

Tous les lauréats soulignent un indéniable point fort : **l'intégration accélérée dans un réseau professionnel**. Le dispositif représente en effet une opportunité rare de rencontrer dans un contexte tout-à-fait privilégié : auteurs, producteurs, techniciens, télédiffuseurs, organisateurs de festivals, et partenaires institutionnels régionaux comme nationaux.

- L'effet "catalyseur"

En seulement 18 mois, les lauréats ont **abouti un scénario, réalisé, produit et post-produit un premier court métrage**. Les 4 courts métrages ont ensuite été diffusés sur France 3 Bretagne et les télévisions locales de Bretagne, et entament une phase active de diffusion (voir Annexe page 19).

En cela, ESTRAN représente **un dispositif unique en France**.

Photo du tournage de *Danse, poussin*. ©Films en Bretagne



Les nouveautés

- Le volet production

L'un des changements majeur de la mouture ESTRAN 7 repose sur un **nouveau schéma de production des films**. Films en Bretagne ne portera plus la production des films, qui seront **produits au sein de sociétés implantées en Bretagne**.

Cette évolution s'avérait nécessaire à la reconduite du dispositif sans mettre en péril le projet associatif mis en oeuvre par l'équipe de Films en Bretagne. Pour autant, la **nécessité de former une nouvelle génération de producteurs** de fiction en Bretagne reste prégnante. C'est pourquoi, ce nouveau schéma maintient le souhait d'un dispositif profitable à des **producteurs émergents**. Ainsi, les sociétés produisant du court métrage et souhaitant s'engager dans la production de films ESTRAN, le feront sur la base d'un double principe : confier la production du film à un.e producteur. trice. émergent au sein de leur équipe et lui permettre de respecter le calendrier de production défini pour ESTRAN 7.

- L'ouverture à de nouveaux profils

Parce que beaucoup s'accordent à dire qu'un cinéaste s'exprime parfois beaucoup mieux avec une caméra qu'avec des mots, il nous apparaît essentiel d'ouvrir davantage encore ESTRAN, en repensant les modalités de sélection des lauréats. Cette nouvelle mouture aura donc pour objectif d'accueillir des profils pouvant être éloignés des formations cinématographiques classiques ; des personnes aux parcours atypiques où le faire et l'expérimentation prennent le pas sur l'apprentissage de l'écriture scénaristique. Pour être effective, cette ouverture se traduira dès la formulation de l'appel à projets, notamment en prenant en compte d'autres éléments que le seul scénario, mais aussi dans la composition du jury. Par ailleurs, une diffusion élargie aux réseaux liés à l'auto-production et à la production associative pourra favoriser la diversité des projets et des profils postulant.

- Le renforcement de la formation aux métiers de la «réalisation»

Dans la continuité de ce qui précède, faire la distinction entre auteur-scénariste et auteur-réalisateur n'est pas chose aisée en France. Or, ce sont bien deux champs de compétences très différents. Le bilan d'ESTRAN 6 a révélé le besoin de davantage préparer et accompagner les jeunes talents au métier de réalisateur.

Sans négliger l'importance du scénario, Estran 7 renforcera le volet formation concernant la préparation au tournage, la mise en scène et la direction d'acteurs. Cette orientation permettra par ailleurs aux producteurs impliqués dans le dispositif de prendre pleinement leur place dans la phase de développement scénaristique aux côtés des auteurs lauréats.

- La place du scénario

Voulue moins essentielle lors de l'appel à projets pour favoriser la diversité des univers créatifs, la place du scénario reste centrale dans le parcours de création et de production d'un court métrage. C'est pourquoi, à l'instar d'ESTRAN 6, un volet sur les **outils de la dramaturgie** sera inclu dans le programme de formation professionnelle conçu pour les lauréats.

Parallèlement, et afin de prendre en compte la singularité des projets sélectionnés, une **plateforme écriture**, sur un modèle déjà expérimenté par Films en Bretagne, sera mise en place dès le début du parcours, permettant à chacun de confronter plusieurs avis de scénaristes.

Enfin, le nouveau schéma de production permet à chaque producteur de prendre pleinement son rôle dans la phase de développement scénaristique en définissant avec l'auteur qu'il accompagne les solutions les plus adaptées à la nature du projet (conseils scénaristiques, apport d'un chorégraphe, d'un plasticien...) et au financement.



La structuration

Coordination du dispositif

Films en Bretagne coordonne le dispositif : recherche de partenariats, constitution des comités de sélections des projets, rédaction de l'appel à projets et du règlement ESTRAN 7, mise en place des modules de formation professionnelle et des sessions collectives, mise en réseau avec les professionnels, suivi des parcours des lauréats et du calendrier de production de leurs films en lien avec les producteurs délégués.

La mise en place du dispositif reposera sur :

- **l'équipe salariée de Films en Bretagne** (définition du projet en lien avec le groupe de travail dédié, recherches de partenariats sur la phase de mise en place du projet, suivi de projet, conception et mise en oeuvre des sessions de formation professionnelle, communication, gestion administrative et comptable)
- **une chargée de coordination** sur un contrat à temps partiel annualisé pour une période de 18 mois et qui a pour tâche : la rédaction des documents de travail (appels à projets, règlement), recherches de partenariats, coordination et suivi les différentes étapes du dispositif, mise en oeuvre d'un calendrier cohérent entre temps de formation, temps individuels de travail sur les films, temps collectifs et temps de production, afin de de préserver une cohésion de groupe, et de respecter la temporalité du dispositif.



Production des films Estran 7

• Appel à candidatures

La production sera portée par des producteurs émergents volontaires, travaillant au sein de sociétés de production implantées en Bretagne, soucieuses de prendre part au repérage de jeunes talents, tout en désirant former à la production une personne de leur équipe en l'impliquant dans un parcours jalonné de temps d'échanges entre producteurs.

Pour les producteurs volontaires, comme pour les sociétés au sein desquelles elles travaillent, produire un film Estran constitue un véritable engagement, portant sur l'accompagnement de l'auteur lauréat et sur le respect du calendrier établi par Films en Bretagne. Cet engagement implique notamment une grande disponibilité leur permettant de prendre part à l'ensemble des phases de travail collectif qui jalonnent ESTRAN 7.

Aussi, un appel à candidatures a été lancé auprès des sociétés de production, précisant les enjeux, objectifs, règlement et calendrier du dispositif. L'engagement sera contractualisé avec la société de production et reviendra dans le détail sur :

- les modalités de sélection des films, incluant les producteurs à l'étape finale ;
- le principe de réciprocité pour la mise en duo lauréat/producteur (respectant l'expression des envies partagées) ;
- le calendrier de production à respecter, jalonné de temps de travail collectifs et de formation des auteurs lauréats.

• Le principe de collectif de production

Suite à la diffusion de l'appel en début d'année 2018, Films en Bretagne a reçu 8 candidatures de producteurs émergents travaillant dans une société de production bretonne.

Le nombre de producteurs volontaires est supérieur au nombre de lauréats, permettant ainsi de maintenir le principe de réciprocité. Les 4 duos lauréats/producteurs se constitueront sous l'égide de Films en Bretagne et de la Région Bretagne en fonction de l'intérêt des producteurs envers les projets tout autant que de l'attrait des auteurs lauréats envers les parcours des producteurs et les lignes directrices des sociétés.

Les producteurs non retenus pour produire un film Estran, pourront soit quitter le collectif, soit y rester pour bénéficier des temps collectifs de travail, se nourrir des réflexions partagées, des ateliers tout en apportant un oeil extérieur aux projets à des moments clés de la production des films. Une enveloppe de production sera définie sur la base des financements et partenariats obtenus. Chaque producteur aura la possibilité de rechercher des financements complémentaires.

* à ce jour 8 producteurs émergents travaillant dans sociétés de production bretonnes se sont portés candidats pour produire un film issu d'Estran 7 :

Sylvain Bresson, Le Petit Remorqueur (Vannes), Déborah Gillet, Les films de l'heure bleue (Rennes), Matthieu Guingouain, Abordage Films (Vannes), Vincent Le Hir, Les Films du Varech (Lanmeur - 29), Jimmy Menez, Paris-Brest production (Brest), Jules Raillard, Les films de Rita et Marcel (Brest), Stephen Sez nec, Nationale 12 (Rennes), Caroline Versale, Tita B Productions (Douarnenez).

Les éléments clés

ESTRAN 7 se construit à l'image d'ESTRAN 6, en intégrant les ajustements mentionnés :

- Une mise en production des films avec des sociétés de production volontaires, permettant à un producteur émergent au sein de ses équipes de produire dans un cadre collectif, et s'engageant aux côtés de Films en Bretagne pour favoriser l'émergence et l'accompagnement de jeunes auteurs ;
- Un **concours sous forme d'appel à projets** s'adressant à de jeunes cinéastes, ouvert à une pluralité de formes narratives ;
- Une **session de formation professionnelle** conçue pour répondre aux besoins de jeunes auteurs, avec un volet renforcé sur la préparation à la réalisation d'un court métrage ;
- Un **accompagnement à l'écriture** plus individualisé piloté par le producteur ;
- Des **ateliers et temps de travail collectifs** permettant réflexions et raisonnements à plusieurs, échanges de pratiques, transmissions de savoirs ;
- Une **mise en réseau avec les professionnels** régionaux et nationaux organisés dans le cadre des festivals et événements partenaires du dispositif ;
- Une **diffusion des films** sur les chaînes et les écrans partenaires.



Le concours

Réservé à des **premiers ou seconds films de fiction courte**, l'appel à projets est formulé de façon à créer l'ouverture aux **univers créatifs variés** déjà explicitée.

Les lauréats seront sélectionnés sur la base des pièces constitutives du dossier répondant au règlement du concours ESTRAN 7. Une attention particulière sera portée à tout élément donnant à voir le potentiel créatif du porteur de projet.

Public cible

Estran 7 s'adresse à de jeunes auteur-réalisateurs au potentiel créatif singulier et innovant. Plusieurs critères seront également pris en compte :

- Les candidats devront résider en Bretagne ;
- Les candidats pourront proposer un projet de 1er ou 2nd film de fiction courte ;
- Les candidats ne devront pas avoir le statut étudiant au mois de janvier 2019 afin de pouvoir intégrer le parcours de formation professionnelle inclus dans le dispositif.

Sélection des projets en trois temps

- La sélection # phase 1

Une première phase de sélection sera opérée par un comité incluant des professionnels hors région Bretagne et, pour certains, issus d'autres disciplines artistiques. A l'issue des présélections 20 à 30 projets seront retenus.

- La sélection # phase 2

Un second comité, incluant notamment les 8 producteurs émergents impliqués dans le dispositif, auditionnera en entretiens 6 à 8 auteurs maximum.

- La sélection # phase 3

A l'issue des entretiens, les 4 lauréats ESTRAN 7 seront annoncés.

Modalités de candidature

Le concours sera sous la forme d'un **appel à projet de fiction courte** dont la formulation explicitera la volonté d'ouverture à des cinéastes dont la maîtrise de l'écrit n'est pas le principal atout. Les critères de sélection seront adaptés.

Les projets seront étudiés selon les critères mentionnés ci-après :

- Les projets présentés devront être écrits pour une durée de 10' maximum,
- Les projets présentés devront être développés sur la base de 4 personnages principaux maximum et 4 lieux de tournages maximum,
- Les projets présentés devront être écrits spécialement pour le concours Estran

Ne pourront être retenus : les projets tirés d'œuvres littéraires en tous genres déjà publiées.

Les pièces obligatoires :

- Un traitement développé d'1 à 2 pages,
- Une note d'intention donnant des indications sur le traitement cinématographique. Ces précisions pourront concerner la mise en image, le traitement filmique et les moyens techniques souhaités (son, montage, éléments de mise en scène, musique, etc.),
- Les éléments présentant le parcours du candidat : réalisations antérieures non professionnelles, expériences de tournage, clips...Attention à respecter l'anonymat de l'auteur,
- 2 CV : 1 avec nom, adresse, téléphone et e-mail et 1 exemplaire anonyme.

Les pièces complémentaires facultatives :

- Une iconographie liée au travail de recherches de la personne pouvant aider la visualisation du sujet traité, du traitement envisagé,
- Tout élément permettant d'entrevoir l'univers et l'aspect créatif de l'auteur lié au projet proposé : photos, dessins, scénario, BD, vidéo, son, etc...,
- Toute autre forme de présentation d'une durée de 5' maximum sera bienvenue (lien Vimeo des travaux précédents, images en lien avec le projet, références, inspirations, indication sur des lieux de tournages...). Attention à respecter l'anonymat de l'auteur.

L'anonymat est respecté lors de la lecture des projets par les comités de sélection.

Photo du tournage de *Jusqu'à ce la mort nous sépare*. ©Films en Bretagne



Le parcours de création accompagnée

Formation professionnelle des auteurs lauréats

La formation “Écrire et réaliser une fiction courte” se découpera en quatre volets et sera axée notamment sur les compétences suivantes :

- **Les outils de la dramaturgie** : clés de l’écriture scénaristique et exercices pratiques de réécriture basé sur les projets lauréats,
- **Direction d’acteurs** : lien aux comédiens, appréhension d’un scénario, manière de les guider sur un plateau, etc
- **La préparation au tournage** : les lauréats recevront un scénario court qu’ils adapteront librement en un jour, tourneront en un jour et monteront en un jour avec une partie de l’équipe du film (inspiré des exercices de la résidence de réalisation européenne Émergence)
- **L’anticipation des phases de post-production et de montage**

Les parcours de formation sont établis par Films en Bretagne, organisme de formation professionnelle, et en lien avec les opérateurs et personnes ressources repérés sur le territoire. Ils seront conçus de manière à pouvoir bénéficier d’un agrément AFDAS et être ainsi accessibles à d’autres professionnels, hors du dispositif.

Les groupes seront constitués de 6 à 8 personnes maximum afin que les modules de formation soient le plus efficace.



Transmission des savoirs et réseau professionnel

- Ateliers et études de cas

Avec une fréquence mesurée pour éviter de surcharger le parcours de création, 2 à 3 ateliers et/ou études de cas seront proposés par Films en Bretagne et intégrés au dispositif en complément des sessions de formation professionnelle. Plus généralistes, les thématiques abordées pourront intéresser un large panel de professionnels (la mise en scène, la direction d'acteurs, la musique à l'image, la préparation au pitch...).

- Réseau professionnel

Dans la mesure du possible, ces temps de transmission et d'échanges de pratiques seront organisés dans le cadre de festivals partenaires afin de permettre aux auteurs lauréats d'élargir leur réseau. En outre, Films en Bretagne s'attachera à élaborer des partenariats avec plusieurs festivals de cinéma en Bretagne et dans d'autres régions afin que, durant leur parcours, les lauréats puissent découvrir leur environnement professionnel et rencontrer des auteurs, producteurs, acteurs, diffuseurs, institutions partenaires...



Temps collectifs impliquant les producteurs émergents

Pour favoriser le développement des projets dans un cadre d'échanges et de transmission, des temps communs aux quatre lauréats et à leurs producteurs, seront mis en place sous la forme de résidences de travail. Ces temps sont conçus de manière à jalonner le parcours afin de créer puis de maintenir une dynamique collective.

Cinq temps et/ou résidence de travail seront ainsi mises en place :

- **La mise en duo**

Suite aux entretiens des lauréats finalistes et à la sélection des 4 projets à laquelle les 8 producteurs émergents auront participé, une journée de mise en duo des lauréats et producteurs aura lieu en présence de Films en Bretagne et de la Région Bretagne.

Les producteurs présenteront leur parcours, leurs intentions, leur manière de travailler, leur façon de se projeter dans le dispositif devant les lauréats. Des rendez-vous individualisés seront ensuite organisés afin d'échanger de manière plus approfondie sur les parcours et les projets. A l'issue de cette journée, les producteurs et lauréats exprimeront leurs vœux, étudiés par un comité décisionnaire composé de quatre personnes - un producteur expérimenté, sans lien avec les sociétés des producteurs émergent, la directrice de Films en Bretagne, la personne en charge de la coordination d'ESTRAN 7, un représentant de la Région Bretagne - qui réalisera la mise en duo.

C'est à ce stade donc que les producteurs émergents non retenus quitteront le dispositif.

- **La constitution du collectif**

Une première journée collective sera organisée dans un second temps où les auteurs présenteront leur projet devant les producteurs et les autres auteurs. L'objectif de cette journée est la constitution du collectif et la connaissance des projets par tous.

- **La plateforme écriture**

L'objectif sera de faire avancer le travail scénaristique des lauréats. Selon une formule déjà expérimentée par Films en Bretagne, un ou deux scénaristes seront conviés à prendre part à une journée de travail axée sur les enjeux narratifs de chacun des 4 projets. Le matin, chaque duo auteur/producteur présentera leur projet oralement et en un temps relativement court devant le ou les expérimentés et l'ensemble des lauréats. La présentation sera suivie d'un temps de questions/réponses collectif. L'après-midi, les duos enchaîneront des rendez-vous individuels avec les scénaristes présents.

- **Le workflow**

Organisée environ deux à trois mois avant le tournage, cette journée réunissant les lauréats et leurs producteurs permettra d'échanger avec un ou deux professionnels techniciens aguerris sur l'ensemble des aspects liés à la préparation technique du tournage : choix de caméras, d'optiques, préparation des plannings de travail, etc.

- **La résidence montage**

Des temps d'échanges collectifs en présence d'un monteur professionnel extérieur aux 4 projets seront mis en place à des étapes différentes du montage des projets.

L'ouverture aux autres régions

Etant donné la nature des financements d'ESTRAN, et les enjeux de développement de la filière fiction en Bretagne, il nous apparaît important de préserver une dimension régionale à ce dispositif dédié au renouvellement des talents à l'endroit de la création comme de la production.

Toutefois, ESTRAN 7 se conçoit de manière à pouvoir intégrer un à deux binômes d'autres régions.

Le partenariat pourrait s'envisager comme suit :

- Repérage et sélection de l'auteur et du producteur par une structure professionnelle référente de la Région partenaire (agence régionale, associations de professionnels, services régionaux...) ;
- Prise en charge du parcours de formation de l'auteur et participation au financement du dispositif par la Région partenaire ;
- Mise en lien avec les festivals et réseaux professionnels de la Région partenaire.



Photo du tournage de *T'es con, Simon !* ©Vincent Le Hir

Le calendrier

Février 2018 : Clôture de l'appel à candidatures auprès des sociétés de production

9 juin 2018 : Lancement de l'appel à projets lors du Festival du film de l'Ouest à Betton

31 août 2018 : Clôture de l'appel à projets

Septembre 2018 : 1^{ère} phase de sélection. Pré-sélection d'une vingtaine de projets de films par le premier comité.

1^{ère} quinzaine d'octobre : 2^{ème} phase de sélection. Les 8 producteurs émergents intègrent le comité qui sélectionnera 10 auteurs maximum à rencontrer.

Semaine du 22 octobre 2018 : 3^{ème} phase de sélection. Auditions des candidats retenus pour sélectionner les 4 lauréats. Cette même semaine aura lieu la mise en duo sur 1 journée. C'est à ce moment là que les producteurs émergents non retenus quitteront le dispositif.

Semaine du 5 novembre 2018 : Conférence de presse pour annoncer les lauréats et producteurs retenus + premier temps collectif (1 journée) durant le Festival du Film court de Brest.

Mi-décembre 2018 : Plateforme écriture

Janvier 2019 : 1^{ère} session de formation autour de l'écriture pour les lauréats

Février - Avril 2019 : Sessions de formation professionnelle pour les lauréats axées sur le métier de réalisateur.

Mars à juin 2019 : Travail de production => accompagnement écriture, repérage, composition des équipes techniques, casting...

Début juin 2019 : Résidence Workflow

Septembre à octobre 2019 : Tournage des 4 films ESTRAN 7

Octobre à décembre : Post-production et montage

Mi-novembre 2019 : Résidence montage

Février 2020 : Avant-première des films lors du Festival Travelling à Rennes et/ou du Festival du court métrage de Clermont-Ferrand et/ou au festival Premier Plan (Angers).

Photo du tournage de *À l'horizon*. ©Films en Bretagne



Les partenaires sollicités

- **Conseil régional de Bretagne** (fonctionnement pour le dispositif et investissement pour la production des films)
- **Conseil général du Finistère** (fonctionnement pour le dispositif)
- **CNC** (soutien au dispositif dans le cadre de la convention CNC/Région Bretagne/Conseil général du Finistère, projet soutenu dans le volet « Expérimentation » de la convention ou volet Action culturelle)
- **Ministère de la culture et de la communication DRAC Bretagne** (aide sur le volet Résidence d'artiste/création)
- **Association Beaumarchais** (bourse d'aide à l'écriture versée aux auteurs)
- **Unité de programmes des télévisions locales de Bretagne** (pré-achat des films et valorisation en soutien technique à la production des films)
- **France 3 Nord-Ouest** (pré-achat des films et valorisation en soutien technique à la production des films)
- **Le Groupe Ouest** (formation et accompagnement à l'écriture)
- **SACD** (soutien à la formation et la diffusion dans le cadre de l'Action culturelle)
- **Adami** (soutien sur le volet interprétation dans la production des films)
- **Sacem** (soutien au projet dans le cadre de la production des films)
- **Ulule** (crowdfunding pour la production des films)
- **Côte Ouest - le Festival Européen du Film Court de Brest**
- **Clair Obscur - Festival Travelling**
- **Court en Betton - Festival des Films de l'Ouest**
- **Zoom Bretagne**
- **Festival du court métrage de Clermont-Ferrand**
- **Festivals de régions partenaires**

La diffusion des films Estran 6

Les 4 films sont actuellement distribués. Ils ont été largement diffusés et continuent leurs vies en festivals...

Danse, poussin. de Clémence Dirmeikis – 13' – Produit par Amélie Quéret – Respiro Productions. Avec Louise : Shaiha Lagadec-Livolant, Marianne : Lucie Germon, Le jeune homme : Jonathan Le Guennec.

Synopsis : Louise, huit ans, et sa jeune mère Marianne sont d'habitude inséparables. Mais lors d'un festnoz, la danse et un danseur troublant les éloignent. Louise se sent perdue...

Récompenses : Prix Spécial de la Compétition DesArts//DesCinés 2018 (Saint-Etienne)

Sélections : Maison du Film Court au Cannes Short Film Corner 2017, Festival de Douarnenez - Sélection Grand Cru Bretagne, Festival International d'Hidalgo de Pachuca (Mexique), Festival Ojo de Pescado - Compétition sur l'enfance et la jeunesse (Chili), Queen City Cinephiles (Caroline du Nord - USA), Festival de Cinéma de l'enfance et de l'adolescence (Bogota - Colombie), Lisbon International Film Award (Portugal), Festival Timi short (Roumanie), Festival international enfant et adolescent (Espagne), Festival du Film indien rural (Chili), Festival de Cinéma (Caruaru - Brésil). AFC Global Fest'2017 (Calcutta - Inde).

T'es con, Simon ! de Claire Barrault – 13' – Produit par Marc Bellay – Next Film Distribution. Avec Alain : André Wilms, Simon : Dévi Couzigou, La mère : Isabel Otero

Synopsis : Alain rend visite à son petit fils, Simon qui a effectué une tentative de suicide pour la première fois. Désesparé face à ce geste, Alain tente de tourner la situation en dérision. Mais la leçon de morale qu'il avait initialement préparée ne se déroule pas comme prévu...

Récompenses : Prix du jury jeune à Cinema 35 en fête, Semi finaliste au Caribbean Film Festival and Market, Prix du jury jeune à la 6^{ème} édition des Images Vagabondes (Yvelines).

Sélections : Festival Détours en cinécourt (Haute-Garonne), Sacramento French Film festival, festival Partie(s) de campagne (Ouroux en Morvan), Festival Tournez Court - Hors compétition (St Etienne), Lucas Film Festival - Sélection officielle (Allemagne), International Film of Red Cross (Bulgarie), Cabbadetown Short Film Festival (Toronto - Canada), Festival du Premier Court-Métrage (Pontault Combault), Festival Dragui court (Draguignan), Festival Le Temps Presse (Paris et Genève), Festival du Film de Famille (Saint-Ouen), Festival Courts en Champagne - Section Panorama (Mareuil-sur-Ay), AFC Global Fest'2017 (Calcutta - Inde), Festival Courts dans la Vallée (Prémian - Hérault), Dublin International Film Festival (Irlande), Rencontres du cinéma européen - Compétition européenne de courts-métrages de fiction (Vannes).



Jusqu'à ce que la mort nous sépare de Germain Huard – 12' – Produit par Jean-Philippe Lecomte – Next Film Distribution. Avec Julien : Jean Lepeltier, FX : Baptiste Cahours, Louise : Marion Lubat, Patricia : Ida Hertu, Camille Marie Margottet

Synopsis : En plein préparatifs de son mariage, Julien voit débarquer chez lui son meilleur ami. Celui-ci lui demande de l'aider à camoufler le cadavre d'une jeune femme qu'il a accidentellement renversé sur la route. Entre vie nouvelle et devoir de loyauté, Julien pourra-t-il trancher ?

Récompenses : Prix du Jury par les communes de Lonrai et Colombiers, partenaires du Festival des Courts en Fête (Porto-Vecchio), Prix du public au festival Armorcourt (Plestin les grèves - Bretagne), Prix spécial séance de l'étrange au Festival international du film court L'ombre d'un court (Jouy-en-Josas).

Achat de droit de diffusion sur OCS pour un an.

Sélections : Sacramento French Film festival, Festival Concours De Courts (Toulouse), Festival Armorcourt (Plestin Les Grèves - Bretagne), Festival Court en Scène - Compétition Française (Troyes), Festival Paris Courts Devant - Compétition officielle "Fiction et compagnie", Festival des Courts en Fêtes (Porto-Vecchio), Festival Dragui court (Draguignan), Festival Retour à l'anormal (La Rochelle), Festival international du film court L'ombre d'un court (Jouy-en-Josas) - Sélection "La séance de l'étrange", Festival des Etranges Nuits du Cinéma - Concours International de courts-métrages (La-Chaux-de-Fonds).

À l'horizon de Lauriane Lagarde – 15' – Produit par Thomas Guentch – Next Film Distribution. Avec Camille : Armande Boulanger, Inès : Jisca Kalvanda

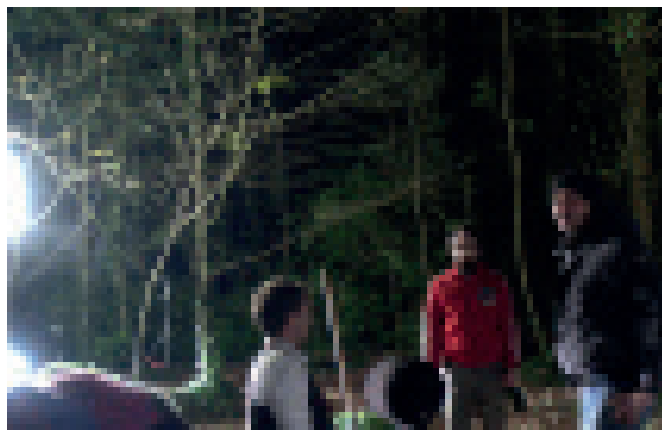
Synopsis : Camille a dix-sept ans aujourd'hui. Elle s'ennuie dans le petit appartement de cité qu'elle partage avec sa mère. En attendant un signe de son père, Camille rêve de repousser les murs de sa chambre.

Achat de droit de diffusion sur TV5 Monde pour un an.

Sélections : Festival Jean Carmet (Moulins Allier - Auvergne), Festival Paris Courts Devant - Sélection Premium de la vidéothèque.

Le programme Estran a été également diffusé :

- dans les festivals partenaires : Les Rencontres de Films en Bretagne 2016 (Saint-Quay-Portrieux), Festival Européen du Film Court de Brest 2016, Festival Travelling 2017 (Rennes), Les Rencontres au cinéma 2017, organisées par le Breizh Film Fund (le fonds de dotation créé par le Groupe Ouest)
- sur les chaînes co-productrices : Soirée Fiction sur les Télévisions Locales, La Nuit du Court sur France 3 Bretagne
- dans les médiathèques : via la plateforme VOD CVS et en prêt DVD disponible dans une dizaine de médiathèques bretonnes



- Germain Huard a été sélectionné par le Groupe Ouest dans la sélection annuelle 2017 pour son projet de long-métrage *Le Minotaure*. Son projet de série d'uchronie *1929* fait également partie des 5 projets sélectionnés par le Fonds SACD - OCS Signature.
- Claire Barrault tourne son deuxième court-métrage avec Paris-Brest Production, développe son troisième avec une boîte de production parisienne. Elle co-écrit également un long-métrage avec Alice Vial rencontrée lors d'une session formation ESTRAN, collabore à l'écriture de deux autres courts métrages et d'un unitaire avec Isabel Otero.
- Clémence Dirmeikis a travaillé sur des tournages de court-métrages et développe son deuxième court-métrage, produit par Paris-Brest Production.
- Lauriane Lagarde a réalisé un documentaire pour France 3 dans le cadre des élections et travaille sur un projet mêlant documentaire et fiction. Elle fait également partie des cinq lauréats de l'appel à projets lancé par la Plateforme (le Pôle cinéma audiovisuel des Pays de la Loire).

Pour les 4 producteurs lauréats, les suites sont plus difficilement mesurables à l'aune d'ESTRAN 6. Trois des lauréats poursuivent la production de façon active depuis la Bretagne, entretenant des liens réguliers avec les professionnels bretons. Quant au quatrième, il conforte ses expériences de direction de production avant d'envisager la production, collaborant désormais régulièrement sur les projets produits par ses comparses.

Comme cela a été mentionné dans le présent document, la notion du collectif a été très importante. Une émulation, une synergie se sont créés et ont permis d'initier des pratiques d'échanges qui se poursuivent au-delà d'Estran.

